TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 ET RENFORCE SON MODÈLE D'AUTO-FINANCEMENT

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.
Pour plus d'informations, consultez le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités intermédiaires pour les trois mois terminés le 31 mars 2019.

Toronto (Ontario), le 6 mai 2019 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou « la Société ») présente ses résultats financiers consolidés et ses résultats d'exploitation du trimestre terminé le 31 mars 2019.

« Malgré un premier trimestre exigeant, nous évoluons vers l'atteinte d'un modèle opérationnel autofinancé et autosuffisant, a indiqué Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD. Ce modèle englobe notre objectif de réduction des coûts et d'accroissement des marges, de conservation de la trésorerie, d'autofinancement des coûts en immobilisations au moyen des flux de trésorerie et du travail sécuritaire et responsable. À Essakane, nous avons généré une forte production et de bons flux de trésorerie et nous optimisons le rendement grâce au désengorgement et aux autres projets. À Rosebel, nous avons déclaré une importante augmentation des réserves qui prolonge la vie de la mine, qui comprennent celles de Saramacca dont la première production est prévue au second semestre de 2019. À Westwood, notre actif à longue durée de production traverse une période de transition, et une révision du design de la mine est en cours. La production demeure sur la bonne voie pour l'exercice : comme prévu, le premier semestre comportera une production moins importante, mais nous réaffirmons nos prévisions de production annuelle de 2019. Nos réussites de prospection démontrent bien le potentiel dans les districts de chacun de nos sites et projets importants. Notre état de la situation financière est fort et nous continuons à faire preuve de prudence dans la répartition des capitaux. Nous demeurons déterminés à réaliser notre objectif de créer de la valeur actionnariale en 2019 et bien au-delà. »

Faits saillants du premier trimestre de 2019

- La production aurifère attribuable se chiffrait à 185 000 onces à un coût des ventes[1] par once de 962 $, un total des coûts décaissés[2] par once produite de 884 $ et des coûts de maintien tout inclus[2] par once vendue de 1 086 $. Les ventes attribuables d'or s'élevaient à 190 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or par once de 1 308 $.
- Les produits totalisaient 251,0 millions $.
- La perte nette attribuable aux porteurs de capitaux propres s'élevait à 41,3 millions $ (0,09 $ par action).
- La perte nette rajustée attribuable aux porteurs de capitaux propres[2] atteignait 2,2 millions $ (0,00 $ par action[2]).
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation totalisait 8,8 millions $.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement[2] s'élevait à 33,8 millions $.
- La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la trésorerie affectée totalisaient 696,6 millions $ au 31 mars 2019. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 589,2 millions $, les placements à court terme, principalement dans des instruments du marché monétaire, à 83,8 millions $ et la trésorerie affectée, à 23,6 millions $.

Développements stratégiques

Résultats financiers

- La Société a conclu un accord de vente à terme d'or (l'« Accord ») auprès d'un consortium d'institutions financières aux termes duquel la Société recevra un paiement anticipé de 170 millions $ en décembre 2019 en contrepartie de la livraison de 150 000 onces d'or en 2022, dont le prix plancher est établi à 1 300 $ l'once et le prix plafond à 1 500 $ l'once. Cet accord assure à la Société une flexibilité financière supplémentaire dans l'exécution de sa stratégie de croissance. Le coût de l'Accord représente 5,38 % par année.
- De concert avec son partenaire en coentreprise, AngloGold Ashanti Limited, IAMGOLD a conclu une entente avec le gouvernement du Mali relativement à la vente de la participation indirecte combinée de 80 % des partenaires en coentreprise dans la mine de Yatéla moyennant 1 $, sous réserve de certaines conditions et moyennant le paiement forfaitaire d'un montant correspondant aux coûts estimés de la réhabilitation et de la fermeture de la mine, ainsi que des programmes sociaux d'environ 18,5 millions $.

Réserves et ressources

- Le 30 janvier 2019, la Société a annoncé une augmentation de 57 % des ressources minérales au projet aurifère Diakha-Siribaya au Mali d'après une mise à jour de l'estimation des ressources au 31 décembre 2018, qui comprenait des ressources indiquées de 18,0 millions de tonnes d'une teneur de 1,28 g Au/t représentant 744 000 onces d'or et des ressources présumées de 23,2 millions de tonnes d'une teneur de 1,58 g Au/t représentant 1,2 million d'onces.
- Le 26 mars 2019, la Société a annoncé une nouvelle découverte aurifère appelée la Zone Gosselin qui se trouve à environ 1,5 kilomètre au nord-ouest du gisement Côté Gold. Les principaux résultats de forage comprenaient : 350 mètres d'une teneur de 0,81 g Au/t, 132,3 mètres d'une teneur de 1,13 g Au/t et 139,7 mètres d'une teneur de 1,36 g Au/t.

Exploitations et mise en valeur

- La Société a reçu un avis du gouvernement du Suriname approuvant l'étude d'impact environnemental et social (« ÉIES ») pour le projet Saramacca.
- L'avancement des activités de mise en valeur au projet Saramacca s'est poursuivi et se concentrait principalement sur la construction du chemin de halage pour permettre à l'exploitation d'acheminer le minerai à l'usine de Rosebel à compter du second semestre de 2019.
- L'usine de charbon en colonne à Rosebel conçue pour améliorer la récupération a été mise en service, est devenue pleinement fonctionnelle et a produit 2 200 onces supplémentaires au premier trimestre de 2019.
- Le module de génération d'oxygène à Essakane visant à améliorer la récupération de 0,5 % a été mis en service.
- À la suite de l'achèvement d'une étude de faisabilité (« ÉF ») au quatrième trimestre de 2018, IAMGOLD a continué de se concentrer sur l'optimisation des éléments de conception de la mise en valeur du projet Boto, a maintenu l'engagement des parties prenantes et a commencé un programme de forage.
- Le 28 janvier 2019, la Société a annoncé qu'elle reportait sa décision d'aller de l'avant avec la construction du projet Côté Gold situé au Canada.

Prochains catalyseurs de croissance

- La mise en valeur de Saramacca se poursuit comme prévu, et la production devrait commencer au second semestre de 2019.
- À Rosebel, une étude préliminaire visant à évaluer le potentiel d'exploitation minière souterraine au gisement Saramacca est en cours. Une telle exploitation pourrait donner des teneurs plus fortes et diminuer de façon importante le volume de stériles et, par conséquent, réduire les coûts.
- La Société continue l'avancement des activités de prospection le long du corridor Saramacca-Brokolonko, au Suriname, pour confirmer la présence d'une minéralisation et évaluer le potentiel des ressources.
- L'étude de faisabilité sur le charbon en lixiviation (« CEL») et la lixiviation en tas à Essakane avance bien et devrait être achevée au deuxième trimestre de 2019.
- Les pourparlers avec le gouvernement du Sénégal concernant la demande d'une concession minière pour le projet Boto sont bien avancés. Une approbation est attendue au second semestre de 2019.

- La Société étudie diverses approches en matière de planification en ce qui concerne Westwood, y compris un plan de la durée de vie de la mine préliminaire prévu pour le quatrième trimestre de 2019, ainsi qu'un plan conforme à la Norme canadienne 43-101 au cours du premier semestre de 2020.
- Un programme de forage de délimitation au diamant en vue d'appuyer une première estimation des ressources minérales au projet Nelligan au Québec a été entamé au premier trimestre de 2019.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trois mois terminés le 31 mars	
Résultats financiers (millions $, sauf indication contraire)	**2019**	2018
Produits	**251,0 $**	314,5 $
Coût des ventes	**251,9 $**	238,7 $
Profit brut (perte brute)	**(0,9) $**	75,8 $
Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD	**(41,3) $**	42,3 $
Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres ($/action)	**(0,09) $**	0,09 $
Profit net (perte nette) rajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD[1]	**(2,2) $**	40,4 $
Profit net (perte nette) rajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ($/action)[1]	**— $**	0,09 $
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	**8,8 $**	106,0 $
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement[1]	**33,8 $**	119,6 $
Importantes statistiques d'exploitation		
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	**190**	235
Production aurifère – attribuable (milliers d'onces)	**185**	229
Prix moyen réalisé de l'or[1] ($/once)	**1 308 $**	1 331 $
Coût des ventes[2] ($/once)	**962 $**	741 $
Total des coûts décaissés[1] ($/once)	**884 $**	737 $
Coûts de maintien tout inclus[1] ($/once)	**1 086 $**	953 $
Marge sur l'or[1] ($/once)	**424 $**	594 $

1 Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter à la section des mesures de rendement hors PCGR du rapport de gestion.

2 Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, comme indiqué à la note 29 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société, est sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel) et n'inclut pas les coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

SOMMAIRE DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

Rendement financier

- Les produits au premier trimestre de 2019 se chiffraient à 251,0 millions $, soit un déclin de 63,5 millions $ ou de 20 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce déclin était principalement attribuable à un volume des ventes moindres à Essakane (28,9 millions $), à Westwood (26,4 millions $), et à Rosebel (3,4 millions $), combiné à un prix moyen réalisé de l'or inférieur (4,4 millions $).
- Le coût des ventes au premier trimestre de 2019 se chiffrait à 251,9 millions $, soit une hausse de 13,2 millions $ ou de 6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation était attribuable aux coûts d'exploitation supérieurs (10,7 millions $) et à une charge d'amortissement accrue (4,3 millions $), qui ont été en partie contrebalancés par des redevances moindres (1,8 million $). Les coûts d'exploitation ont augmenté principalement en raison de la diminution des frais de découverture capitalisés, de la hausse des coûts d'entretien à Essakane et de la hausse des volumes extraits et broyés à Rosebel, qui ont été en partie contrebalancées par une appréciation du dollar américain par rapport à l'euro et au dollar canadien.
- La charge d'amortissement au premier trimestre de 2019 s'élevait à 68,6 millions $, soit une hausse de 4,3 millions $ ou de 7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse était principalement attribuable au moment de l'acquisition d'immobilisations, qui a été en partie contrebalancée par une hausse des réserves à Essakane et à Rosebel.

- La charge d'impôts au premier trimestre de 2019 s'élevait à 1,4 million $, soit une baisse de 10,4 millions $ par rapport à la même période de l'exercice précédent. La charge d'impôts au premier trimestre de 2019 comprenait une charge d'impôts exigibles de 9,7 millions $ (22,5 millions $ au 31 mars 2018) et une récupération d'impôts différés de 8,3 millions $ (10,7 millions $ au 31 mars 2018). La diminution de la charge d'impôts découlait principalement des modifications aux actifs et passifs d'impôts différés sur les résultats, des différences de l'incidence des fluctuations de change et des différences entre les niveaux de résultats imposables d'une période par rapport à l'autre dans les territoires où IAMGOLD exerce ses activités.
- La perte nette attribuable aux porteurs de capitaux propres au premier trimestre de 2019 s'élevait à 41,3 millions $ (0,09 $ par action), comparativement à un profit net de 42,3 millions $ (0,09 $ par action) à la même période de l'exercice précédent. La diminution était principalement attribuable au profit brut moindre (76,7 millions $) et aux autres charges supérieures (17,3 millions $) qui comprenaient une perte de valeur de 12,5 millions $ et des coûts de restructuration à Westwood de 3,2 millions $, qui ont été en partie contrebalancés par des impôts sur les résultats inférieurs (10,4 millions $).
- La perte nette rajustée attribuable aux porteurs de capitaux propres[2] s'élevait à 2,2 millions $ (0,00 $ par action[2]), comparativement à un profit net rajusté[2] de 40,4 millions $ (0,09 $ par action[2]) au cours de la même période de l'exercice précédent.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation au premier trimestre de 2019 s'élevait à 8,8 millions $, soit une baisse de 97,2 millions $ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse était principalement attribuable au profit net moindre après les ajustements hors trésorerie (74,8 millions $), aux fortes fluctuations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et aux empilements de minerai non courants (11,1 millions $), aux impôts sur les résultats payés supérieurs (9,5 millions $) et au règlement net inférieur d'instruments dérivés (2,7 millions $), qui ont été en partie contrebalancés par la trésorerie nette utilisée dans les activités d'exploitation liées aux mines fermées (0,9 million $).
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement[2] au premier trimestre de 2019 s'élevait à 33,8 millions $, soit une baisse de 85,8 millions $ par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Situation financière

La Société a terminé le premier trimestre en bonne situation financière, qui comprenait une trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire et une trésorerie affectée se chiffrant à 696,6 millions $ au 31 mars 2019, soit une baisse de 61,4 millions $ par rapport au 31 décembre 2018. La variation à la baisse provenait principalement des coûts en immobilisations corporelles (69,7 millions $), qui ont été en partie contrebalancés par la trésorerie provenant des activités d'exploitation (8,8 millions $).

Production et coûts

La production aurifère attribuable, y compris les activités des coentreprises, se chiffrait à 185 000 onces au premier trimestre de 2019, soit une baisse de 44 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent. La baisse était principalement attribuable aux répercussions d'une sismicité accrue à Westwood en décembre 2018 (25 000 onces), des teneurs moindres à l'usine et un débit plus faible à Essakane (19 000 onces) et des teneurs moindres à l'usine aux coentreprises (3 000 onces), qui ont été en partie contrebalancés par une récupération supérieure à Rosebel (3 000 onces).

Les ventes d'or attribuables, y compris les activités des coentreprises, se chiffraient à 190 000 onces au premier trimestre de 2019, soit une baisse de 45 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse provenait principalement d'une diminution des ventes à Essakane (20 000 onces), à Westwood (19 000 onces), à Rosebel (3 000 onces) et aux coentreprises (3 000 onces).

Le coût des ventes[1] par once au premier trimestre de 2019 s'élevait à 962 $, soit une hausse de 30 % comparativement à la même période de l'exercice précédent essentiellement en raison de l'incidence d'un volume inférieur des ventes à Essakane et à Westwood.

Le total des coûts décaissés[2] par once produite au premier trimestre de 2019 s'élevait à 884 $, soit 20 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation s'expliquait principalement par l'incidence d'un volume de production moindre. Le total des coûts décaissés[2] au premier trimestre de 2019 comprenait une baisse de 61 $ par once produite reflétant la diminution des coûts imputés aux stocks pour normaliser les coûts indirects fixes imputés sur une base unitaire en raison de la production inhabituellement inférieure à Westwood (néant en 2018) et les gains réalisés sur instruments dérivés liés aux programmes de couverture de 2 $ par once produite (11 $ en 2018).

Les coûts de maintien tout inclus[2] par once vendue au premier trimestre de 2019 s'élevaient à 1 086 $, soit 14 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent. La hausse s'expliquait principalement par un coût des ventes par once supérieur qui a été en partie contrebalancé par des coûts en immobilisations de maintien moindres. Les coûts de maintien tout inclus[2] au premier trimestre de 2019 comprenait une baisse de 60 $ par once vendue reflétant la diminution des coûts imputés aux stocks pour normaliser les coûts indirects fixes imputés sur une base unitaire en raison de la production inhabituellement inférieure à Westwood (néant en 2018) et les gains réalisés sur instruments dérivés liés aux programmes de couverture de 2 $ par once produite (13 $ en 2018).

Prévisions 2019

(Se reporter au rapport de gestion pour de plus amples renseignements)

La Société maintient ses prévisions de production pour l'exercice 2019 entre 810 000 et 870 000 onces attribuables et ses prévisions de coûts de maintien tout inclus[2] par once vendue qui devraient se situer entre 1 030 $ et 1 080 $. La Société maintient également ses prévisions de coût des ventes par once pour l'exercice qui devrait se situer entre 790 $ et 840 $, et le total des coûts décaissés[2] par once produite, entre 765 $ et 815 $, mais elle précise que malgré un certain nombre de mesures d'amélioration des coûts et de la productivité en cours pour limiter les risques de ne pas atteindre ces deux objectifs d'ici la fin de l'exercice. Les prévisions seront examinées au deuxième trimestre de 2019 et mises à jour au besoin. La production aurifère à Westwood devrait s'améliorer à computer du deuxième trimestre de 2019 comparativement à celle du premier trimestre et devrait être à son plus fort au quatrième trimestre.

L'engagement à l'égard de Zéro Incident se poursuit

Le taux JART[3], qui exprime la fréquence de tous les types de blessures graves dans l'ensemble de tous les sites et fonctions au premier trimestre de 2019, se situait à 0,58, donc au-dessous du taux cible d'IAMGOLD de 0,63. Malheureusement, un entrepreneur est décédé à la mine Essakane des suites d'un incendie d'équipement au premier trimestre de 2019, et ce décès a eu une incidence sur le rendement en santé et sécurité d'IAMGOLD. Zéro Incident demeure la priorité numéro un pour IAMGOLD, qui met en place un nouveau programme de santé-sécurité comportemental pour assurer un milieu de travail plus sécuritaire.

PRODUCTION D'OR ATTRIBUABLE ET COÛTS

	Production d'or (milliers d'onces)		Coût des ventes[1] ($ par once)		Total des coûts décaissés[2] ($ par once produite)		Coûts de maintien tout inclus[2] ($ par once vendue)	
Trois mois terminés le 31 mars	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018	**2019**	2018
Propriétaire-exploitant								
Essakane (90 %)	**90**	109	**896 $**	712 $	**883 $**	665 $	**1 010 $**	914 $
Rosebel (95 %)	**68**	65	**889**	798	**901**	829	**1 064**	914
Westwood (100 %)[3]	**15**	40	**1 549**	719	**858**	716	**1 192**	873
Propriétaire-exploitant[4]	**173**	214	**962 $**	741 $	**888 $**	725 $	**1 103 $**	955 $
Coentreprises	**12**	15			**828**	904	**838**	924
Total des exploitations	**185**	229			**884 $**	737 $	**1 086 $**	953 $
Coût des ventes[1] ($/once)			**962 $**	741 $				
Coûts décaissés sans les redevances					**822 $**	678 $		
Redevances					**62**	59		
Total des coûts décaissés[2]					**884 $**	737 $		
Coûts de maintien tout inclus[2]							**1 086 $**	953 $

1 Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, comme indiqué à la note 29 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société est établi sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel), n'inclut pas les coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

2 Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter à la section des mesures de rendement hors PCGR dans le rapport de gestion. Comprend Essakane, Rosebel, Westwood et les coentreprises en fonction de la proportion attribuable.

3 Le coût des ventes par once vendue à Westwood ne prend pas en considération l'incidence de la normalisation des coûts pour les trois mois terminés le 31 mars 2019 de 60 $ par once (néant en 2018).

4 Les coûts de maintien tout inclus du propriétaire-exploitant comprennent les frais généraux et administratifs. Se reporter au rapprochement des coûts de maintien tout inclus à la page 26 du rapport de gestion (en anglais seulement).

ANALYSE DES ACTIVITÉS DE CHAQUE SITE MINIER

Mine Essakane – Burkina Faso (participation d'IAMGOLD – 90 %)

La production aurifère attribuable au premier trimestre de 2019 de 90 000 onces était de 17 % inférieure à celle à la même période de l'exercice précédent principalement en raison des teneurs moindres à l'usine et du débit plus faible. L'alimentation en minerai au premier trimestre de 2019 provenait principalement des zones à basse teneur comparativement à une alimentation en minerai à plus forte teneur à la même période de l'exercice précédent. Un minerai plus grossier dans l'alimentation ainsi qu'une moins grande disponibilité de l'usine en raison des périodes d'entretien a eu une incidence défavorable sur le débit de l'usine au premier trimestre de 2019. L'optimisation d'injection d'oxygène est en cours à la suite de la mise en service du module d'oxygène pendant le trimestre. Ce module permettra d'augmenter la récupération de 0,5 % en améliorant la cinétique de la lixiviation et d'améliorer l'efficacité du circuit en réduisant la consommation de réactifs. Malgré cela, la production du trimestre a subi les effets négatifs d'une récupération moindre en raison de la séquence d'exploitation dans les zones de minerai graphitique.

La quantité totale de matériel extrait au premier trimestre de 2019 était inférieure à celle à la même période de l'exercice précédent principalement en raison d'une moins grande disponibilité de l'équipement. Essakane a mis en service six camions et un bouteur à pneus en mars 2019. Un camion supplémentaire et deux excavateurs devraient être mis en service au deuxième trimestre de 2019. Le nouvel équipement devrait augmenter la capacité de transport, améliorer la disponibilité de l'équipement et réduire le recours à la flotte minière en sous-traitance au cours des périodes futures. Une quantité plus importante de minerai a été extraite au premier trimestre de 2019 par rapport à celle à la même période de l'exercice précédent en raison de l'extraction et du stockage du minerai à basse teneur en prévision de la construction d'une installation de lixiviation en tas qui sera utilisée à la fin des activités du circuit du CEL.

L'ÉF sur le CEL et la lixiviation en tas a bien avancé pendant le trimestre et devrait être achevée au deuxième trimestre de 2019. Cette ÉF devrait permettre d'appuyer l'investissement dans l'optimisation de l'usine au moyen d'un projet de désengorgement et le report du projet de lixiviation en tas à la fin des activités du CEL. Le projet de désengorgement de l'usine consiste en un investissement moins important en capitaux qui pourrait faire augmenter la production du CEL à 13,5 millions de tonnes par année selon une proportion de 100 % de roche dure, soit une proportion considérablement plus élevée que la capacité actuelle de 12 millions de tonnes par année selon une proportion de 100 % de roche dure. La capacité nominale de l'usine à l'origine était de 10,8 millions de tonnes par année selon une proportion de 100 % de roche dure. Le circuit de concassage du CEL pourrait servir au procédé de lixiviation à la fin des activités du CEL.

Le coût des ventes de 896 $ par once vendue et le total des coûts décaissés de 883 $ par once produite au premier trimestre de 2019 étaient respectivement supérieurs de 26 % et de 33 % à ceux à la même période de l'exercice précédent, surtout en raison des volumes des ventes et de production plus faibles. Les pressions haussières sur les coûts à Essakane se sont également poursuivies en raison de la montée des coûts énergétiques, qui a été en partie atténuée par l'énergie fournie par la centrale solaire et le programme de couverture d'IAMGOLD. Les coûts d'exploitation étaient plus élevés principalement en raison de l'accroissement de l'entretien effectué sur l'équipement. Par contre, un raffermissement du dollar américain par rapport à l'euro au cours du trimestre a permis d'atténuer l'incidence des pressions exercées sur les coûts.

Les coûts de maintien tout inclus par once vendue au premier trimestre de 2019 s'élevaient à 1 010 $, soit de 11 % supérieurs à ceux à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation du coût des ventes par once qui a été en partie contrebalancée par une baisse des coûts en immobilisations de maintien. Le total des coûts décaissés et les coûts de maintien tout inclus au premier trimestre de 2019 comprenaient l'incidence des gains réalisés sur les instruments dérivés des programmes de couverture de 3 $ par once produite et de 3 $ par once vendue (18 $ et 21 $ en 2018).

Les coûts en immobilisations de maintien de 10,2 millions $ au premier trimestre de 2019 comprenaient des pièces de rechange de 2,5 millions $, de l'équipement mobile de 2,4 millions $, des frais de découverture capitalisés de 1,6 million $ et divers autres coûts en immobilisations de maintien de 3,7 millions $. Les coûts en immobilisations autres que le maintien de 20,2 millions $ comprenaient des frais de découverture capitalisés de 8,8 millions $, une géomembrane du parc à résidus et des digues de 6,9 millions $, de l'équipement mobile de 3,4 millions $ et une étude sur le CEL et la lixiviation en tas de 1,1 million $.

Perspectives

En 2019, la Société s'attend à une production attribuable à Essakane se situant entre 375 000 et 390 000 onces. Les coûts en immobilisations devraient se chiffrer à environ 125 millions $, dont 55 millions $ en immobilisations de maintien et 70 millions $ en immobilisations autres que de maintien.

Mine Rosebel – Suriname (participation d'IAMGOLD – 95 %)

La production aurifère attribuable de 68 000 onces au premier trimestre de 2019 était supérieure de 5 % à celle à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la récupération. L'usine de charbon en colonne est pleinement fonctionnelle depuis janvier 2019, ce qui a eu des effets favorables sur la récupération et a notamment permis de récupérer 2 200 onces additionnelles dans les stériles pendant le trimestre. L'usine, qui se trouve entre les deux bassins du parc à résidus de Rosebel, servira à effectuer un traitement passif de l'eau de décantation des résidus pour récupérer l'or résiduel présent dans la solution. L'usine est sur la bonne voie pour dépasser le minimum prévu de 5 000 onces récupérées annuellement à un coût d'exploitation marginal d'environ 35 $ par once qui couvrira les coûts d'énergie et d'élution supplémentaires.

Les travaux de mise en valeur à Saramacca ont continué durant le trimestre visant un commencement de production au second semestre de 2019. La construction de la portion principale du chemin de halage de 18 kilomètres entre Rosebel et Saramacca et d'une section de 5 kilomètres sur le bail d'exploitation minière de Rosebel s'est poursuivie au cours du trimestre. De plus, les livraisons de la flotte de transport à la suite des commandes passées en 2018 sont sur le point de commencer au deuxième trimestre de 2019. Le gouvernement du Suriname a approuvé l'ÉIES en date du 17 janvier 2019 qui permet à la Société de commencer la construction de l'infrastructure prévue au deuxième trimestre de 2019.

Rosebel mène également une étude préliminaire visant à évaluer le potentiel d'exploitation minière souterraine de Saramacca, qui pourrait donner des teneurs plus fortes et réduire de façon importante les frais de découverture. L'extraction de la saprolite au cours des premières années devrait se poursuivre comme prévu, et l'extraction souterraine devrait être possible à l'atteinte de la roche dure. Le forage au diamant pour appuyer cette étude a débuté au cours du trimestre, et les travaux se poursuivent en vue de définir la ressource minérale.

Le coût des ventes de 889 $ par once vendue et le total des coûts décaissés de 901 $ par once produite au premier trimestre de 2019 étaient respectivement supérieurs de 11 % et de 9 % par rapport à ceux à la même période de l'exercice précédent. Les coûts d'exploitations étaient supérieurs en raison d'une augmentation des volumes d'extraction et de broyage comportant de la roche dure ainsi qu'à des hausses des coûts de main-d'œuvre à la suite du règlement de la convention collective au troisième trimestre de 2018. Toutefois, Rosebel a constaté une baisse des coûts d'énergie combinée à une diminution de la consommation du mazout léger qui découlent des distances de transport moindres jusqu'à l'usine malgré une production minière supérieure.

Les coûts de maintien tout inclus par once vendue au premier trimestre de 2019 s'élevaient à 1 064 $, soit de 16 % supérieurs à ceux à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation du coût des ventes par once et des coûts en immobilisations de maintien. Le total des coûts décaissés et les coûts de maintien tout inclus au premier trimestre de 2019 comprenaient l'incidence des gains réalisés sur les instruments dérivés des programmes de couverture de 1 $ par once produite et de 1 $ par once vendue (5 $ et 4 $ en 2018).

Les coûts en immobilisations de maintien de 11,1 millions $ au premier trimestre de 2019 comprenaient des pièces de rechange de 4,6 millions $, de l'équipement de l'usine de 1,9 million $, des frais de découverture capitalisés de 1,5 million $ et divers autres coûts en immobilisations de maintien de 3,1 millions $. Les coûts en immobilisations autres que le maintien de 9,2 millions $ au premier trimestre de 2019 étaient principalement liés au projet Saramacca.

Perspectives

La Société s'attend à une production d'or attribuable à Rosebel se situant entre 315 000 et 330 000 onces en 2019. Les coûts en immobilisations devraient se chiffrer à environ 145 millions $, dont 70 millions $ en immobilisations de maintien et 75 millions $ en immobilisations autres que de maintien.

Mine Westwood – Canada (participation d'IAMGOLD – 100 %)

La production aurifère au premier trimestre de 2019 s'élevait à 15 000 onces, soit de 63 % inférieure à celle de la même période de l'exercice précédent puisque la mine a évalué et ajusté la séquence d'exploitation des chantiers d'abattage en vue de composer avec l'activité sismique accrue dans des secteurs localisés au quatrième trimestre de 2018 qui ont des répercussions sur la production. Le risque sismique varie selon la géométrie des ouvertures et de la séquence d'exploitation. En vue de gérer ce risque, la Société étudie diverses approches en matière de design en ce qui concerne Westwood, y compris un plan de la durée de vie de la mine (« DVM ») préliminaire prévu pour le quatrième trimestre de 2019 qui sera suivi par un plan conforme à la Norme canadienne 43-101 au cours du premier semestre de 2020. Pour veiller tant la rentabilité qu'à la sécurité de l'exploitation, la Société anticipe qu'un niveau constant de production de la mine pourrait être inférieur à la croissance des niveaux de production ciblée précédemment.

La Société continue d'ajuster les méthodes d'exploitation, le soutènement du terrain et les protocoles de sécurité pour remédier aux problèmes d'activité sismique par la mise en service d'équipement supplémentaire télécommandé dans les secteurs qui posent des difficultés. Les activités de production minière des niveaux touchés sont limitées jusqu'à ce qu'un plan d'atténuation des risques puisse être officialisé. Les activités d'extraction ont été élargies dans des secteurs non touchés qui comportent des chantiers à plus basse teneur. L'extraction devrait augmenter au deuxième trimestre en raison de l'accès à des secteurs à plus faible risque de sismicité.

Le 19 mars 2019, la Société a annoncé une réduction de 32 % de la main-d'œuvre à la mine Westwood. Cette décision fait suite aux réductions prévues en raison de la phase actuelle de développement de la mine ainsi qu'au réalignement des coûts en fonction des niveaux de production réduits et d'une situation de flux de trésorerie neutre projetée pour 2019. IAMGOLD demeure déterminée à poursuivre le développement de sa mine Westwood et prend des mesures pour optimiser le développement des ressources pour qu'il soit sécuritaire et rentable.

Malgré la fermeture de galeries d'avancement conformément au protocole sismique, le développement souterrain s'est poursuivi comme prévu au premier trimestre de 2019 en vue d'accéder à de nouveaux secteurs d'extraction grâce au quelque 2 500 mètres de développement latéral réalisés, donnant une moyenne de 28 mètres par jour. Pour faciliter la poursuite du développement souterrain dans le respect des protocoles de sécurité établis à l'égard de l'exploitation dans les secteurs susceptibles à la sismicité, la mine a mis en service pendant le trimestre les trois appareils de boulonnage reçus en 2018 conçus pour gérer le risque sismique. Le développement de l'infrastructure s'est poursuivi dans les prochains blocs à des niveaux inférieurs.

Conformément aux Normes internationales d'information financière, les coûts décaissés et l'amortissement imputés aux stocks au cours du premier trimestre de 2019 ont été réduits respectivement de 11,3 millions $ et de 5,0 millions $ (néant et néant en 2018) pour normaliser les coûts indirects fixes imputés sur une base unitaire en raison de la production inhabituellement inférieure. Le total des coûts décaissés et les coûts de maintien tout inclus au premier trimestre de 2019 ont respectivement été réduits de 778 $ par once produite et de 610 $ par once vendue (néant et néant en 2018).

Le coût des ventes par once vendue au premier trimestre de 2019 de 1 549 $ a augmenté de 115 % par rapport à ceux à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse du volume des ventes. Le total des coûts décaissés par once produite, qui comprenait l'incidence de la normalisation, était de 20 % supérieur par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les coûts de maintien tout inclus par once vendue au premier trimestre de 2019 s'élevaient à 1 192 $, soit une hausse de 37 % comparativement à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une augmentation du coût des ventes par once, qui a été en partie contrebalancée par l'incidence de la normalisation des coûts et la diminution des coûts en immobilisations de maintien. Le total des coûts décaissés et les coûts de maintien tout inclus au premier trimestre de 2019 comprenaient l'incidence des gains réalisés sur les instruments dérivés des programmes de couverture de change de 2 $ par once produite et de 2 $ par once vendue (8 $ et 11 $ en 2018).

Les coûts en immobilisations de maintien au premier trimestre de 2019 de 4,7 millions $ comprenaient des frais de développement reportés de 3,0 millions $, de l'équipement souterrain de 1,3 million $ et de la construction sous terre de 0,4 million $. Au premier trimestre de 2019, les coûts en immobilisations autres que le maintien de 7,9 millions $ comprenaient des frais de développement reportés de 4,9 millions $, de la construction sous terre de 1,2 million $, du forage de développement de 1,0 million $ et divers autres coûts en immobilisations autres que le maintien de 0,8 million $.

Perspectives

La production de Westwood devrait se situer entre 100 000 et 120 000 onces en 2019 puisque l'extraction et les activités de développement continuent de progresser et que l'élaboration d'un nouveau plan de durée de vie de la mine est en cours dans le respect des protocoles de sécurité établis à l'égard de l'exploitation dans les secteurs susceptibles à la sismicité. Les coûts en immobilisations devraient se chiffrer à environ 45 millions $, dont 15 millions $ seront affectés aux coûts en immobilisations de maintien et 30 millions $ aux coûts en immobilisations autres que le maintien.

Mine Sadiola – Mali (participation d'IAMGOLD – 41 %)

La production d'or attribuable au premier trimestre de 2019 de 12 000 onces a diminué de 20 %, comparativement à celle de la même période de l'exercice précédent essentiellement à cause des teneurs inférieures à l'usine liées à un soutirage plus important à partir des empilements de minerai marginal. Le total des coûts décaissés par once produite et les coûts de maintien tout inclus par once vendue au premier trimestre de 2019 étaient en baisse comparativement à ceux à la même période de l'exercice précédent en raison des coûts d'exploitation minière moins élevés et du soutirage plus important dans les empilements marginaux attribuables à l'arrêt des activités d'extraction au deuxième trimestre de 2018.

Une entente doit être conclue avec le gouvernement du Mali concernant les modalités de l'investissement au projet des sulfures de Sadiola pour que l'exploitation n'entre pas en phase d'arrêt de l'exploitation (maintien et surveillance) lorsque le traitement des empilements viendra à terme. Le traitement des empilements de minerai devrait s'achever au second semestre de 2019. Puisqu'une entente n'a toujours pas été conclue, IAMGOLD et AngloGold Ashanti, qui ensemble détiennent une participation de 82 % dans Sadiola, ont entamé un processus

visant à trouver des tiers possiblement intéressés à faire l'acquisition des participations conjointes des deux sociétés dans Sadiola. Le processus est au stade préliminaire, et il n'existe aucune garantie quant aux résultats.

Mine Yatéla – Mali (participation d'IAMGOLD – 40 %)

La mine Yatéla a généré une production et des ventes limitées au premier trimestre de 2019, qui étaient comparables à celles à la même période de l'exercice précédent. Une quantité limitée de production d'or provenant du rinçage des remblais de lixiviation en tas se poursuit.

Le 14 février 2019, Sadiola Exploration Limited (« SADEX »), l'entité détenue conjointement par AngloGold Ashanti Limited et IAMGOLD Corporation, a conclu une convention d'achat d'actions avec le gouvernement du Mali aux termes de laquelle SADEX accepte de vendre au gouvernement du Mali sa participation de 80 % dans la Société d'Exploitation des Mines d'Or de Yatéla S.A. (« Yatéla »), en contrepartie de 1 $. Cette opération demeure soumise à diverses conditions préalables, notamment l'adoption de deux lois, la confirmation de la conversion de Yatéla en entité étatique et la création d'un organisme étatique qui assumerait la responsabilité de la réhabilitation et de la fermeture de la mine. Dans le cadre de cette opération et au moment de sa mise en œuvre, SADEX paiera un montant forfaitaire d'environ 18,5 millions $ à cet organisme étatique qui correspond aux coûts estimés de la réhabilitation et de la fermeture de la mine Yatéla et du financement de certains programmes sociaux. Lorsque cette opération sera réalisée et que le paiement sera effectué, SADEX et les membres de son groupe seront dégagés de toute obligation se rapportant à la mine Yatéla, y compris en ce qui a trait à la réhabilitation et à la fermeture de la mine et au financement de programmes sociaux.

PROJETS DE MISE EN VALEUR

Projet Côté Gold, Canada

Le projet Côté Gold est une coentreprise détenue à 70 % par l'exploitant IAMGOLD, et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co., Ltd (« SMM »).

Au 31 décembre 2018, le projet Côté Gold abritait (tous les chiffres indiqués sont sur une base à 100 %) des réserves minérales estimées comprenant des réserves prouvées et probables de 233,0 millions de tonnes d'une teneur de 0,97 g Au/t représentant 7,3 millions d'onces. Les ressources mesurées et indiquées (incluant les réserves) sont évaluées à 355,4 millions de tonnes d'une teneur de 0,87 g Au/t représentant 10,0 millions d'onces. Les ressources présumées sont évaluées à 112,8 millions de tonnes d'une teneur de 0,67 g Au/t représentant 2,4 millions d'onces (*voir les communiqués de presse du 1er novembre 2018 et du 19 février 2019*).

En janvier 2019, la Société a annoncé qu'elle reportait sa décision d'aller de l'avant avec la construction du projet Côté Gold (*voir le communiqué de presse du 28 janvier 2019*).

Au cours du trimestre, la Société a annoncé des résultats de forage au diamant à la suite de son programme de forage de prospection 2017-2018 qui a mené à la découverte d'une minéralisation encaissée dans des roches intrusives, appelée la Zone Gosselin, située à environ 1,5 kilomètre au nord-ouest du gisement Côté Gold. Les principaux résultats de forage comprenaient : 350 mètres d'une teneur de 0,81 g Au/t, 132,3 mètres d'une teneur de 1,13 g Au/t et 139,7 mètres d'une teneur de 1,36 g Au/t (*voir le communiqué de presse du 26 mars 2019*). La Société a réalisé environ 4 500 mètres de forage au diamant au cours du premier trimestre pour donner suite à ces résultats encourageants.

Boto – Sénégal

Au 31 décembre 2018, le projet Boto recélait des réserves minérales estimées qui comprenaient des réserves probables totalisant 35,1 millions de tonnes d'une teneur de 1,71 g Au/t représentant 1,9 million d'onces (sur une base à 100 %). En outre, les ressources indiquées (incluant les réserves) sont estimées à 48,0 millions de tonnes d'une teneur de 1,61 g Au/t représentant 2,5 millions d'onces et les ressources présumées à 2,5 millions de tonnes d'une teneur de 1,80 g Au/t représentant 144 000 onces, sur une base à 100 % (*voir les communiqués en date du 22 octobre 2018 et du 19 février 2019*). Comme prévu en 2019, la Société continue d'optimiser des aspects de la conception du projet, y compris le programme de forage de condamnation dans l'infrastructure du site dans le cadre de la finalisation du plan de mise en valeur définitif.

À la suite de l'achèvement de l'ÉF et du dépôt d'une demande de concession minière au quatrième trimestre de 2018, la Société continuera de se concentrer sur l'optimisation des éléments de conception de la mise en valeur

du projet Boto, l'engagement des parties prenantes, l'achèvement du forage de condamnation dans l'infrastructure du site minier proposé et le début d'un programme de forage comportant environ 5 000 mètres de forage en circulation inverse effectué au premier trimestre de 2019. Ce programme vise à déterminer la possibilité d'élargir et de délimiter des ressources adjacentes au design de la fosse préliminaire *(voir le communiqué du 22 octobre 2018)*.

PROSPECTION

La Société a effectué activement de la prospection à des projets à proximité des mines existantes et à des projets primaires situés dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud.

Au premier trimestre de 2019, les coûts de prospection et d'études de projets totalisaient 13,2 millions $ comparativement à 20,5 millions $ à la même période de l'exercice précédent, dont 8,9 millions $ étaient imputés aux charges et 4,3 millions $ à la prospection capitalisée. Selon la méthode comptable adoptée par IAMGOLD, les coûts de prospection sont imputés à la dépense et les coûts d'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale d'extraction des ressources minérales, y compris celles se trouvant à même ou à côté des sites miniers existants, sont capitalisés. La diminution de 7,3 millions $ des coûts de prospection totaux comparativement à la même période de l'exercice précédent reflète la baisse des dépenses liées aux études de faisabilité et autres études. Les activités de forage aux projets actifs et aux sites miniers totalisaient environ 78 400 mètres au premier trimestre de 2019.

	Trois mois terminés le 31 mars	
(en millions $)	**2019**	2018
Projets de prospection primaire	**7,6 $**	8,5 $
Projets de prospection à proximité des mines[1]	**5,0**	5,1
	12,6	13,6
Études de faisabilité et autres études	**0,6**	6,9
	13,2 $	20,5 $

1 Les projets de prospection à proximité des mines en 2019 et 2018 n'incluaient pas les coûts liés aux coentreprises respectivement de néant et de 0,2 million $ et comprenaient la prospection aux mines existantes et le développement des ressources respectivement de 2,9 millions $ et de 3,2 millions $.

PROJETS DE PROSPECTION À PROXIMITÉ DES MINES

Les équipes de prospection minière et régionale de la Société ont poursuivi leurs travaux de prospection et de développement des ressources à proximité des mines au premier trimestre de 2019 aux exploitations d'Essakane, de Rosebel et de Westwood.

Essakane, Burkina Faso

Au 31 décembre 2018, la Société a annoncé des réserves prouvées et probables attribuables totales estimées à Essakane qui comprennent les réserves provenant de la lixiviation en tas de 133,9 millions de tonnes d'une teneur de 0,89 g Au/t représentant 3,9 millions d'onces. Les ressources attribuables totales, qui comportent les ressources mesurées et indiquées (incluant les réserves), se chiffraient à 155,7 millions de tonnes d'une teneur de 1,0 g Au/t représentant 4,8 millions d'onces, et comprennent des ressources présumées de 12,4 millions de tonnes d'une teneur de 1,1 g Au/t représentant 423 000 onces. La Société a annoncé une première estimation du gisement satellite Gossey avoisinant, situé à environ 15 kilomètres au nord-ouest de la mine Essakane, qui recèle 9,4 millions de tonnes de ressources indiquées d'une teneur de 0,87 g Au/t pour un total de 262 000 onces et 2,6 millions de tonnes de ressources présumées d'une teneur de 0,91 g Au/t pour un total de 77 000 onces (*voir le communiqué de presse du 19 février 2019*).

Au cours du premier trimestre de 2019, l'ÉF en vue de désengorger et d'optimiser le rendement du CEL s'est poursuivie. Les programmes de forage se sont terminés au cours du trimestre, et les activités de forage devraient débuter au deuxième trimestre de 2019. Les programmes de forage sont principalement axés sur l'élargissement et la conversion des ressources pour remplacer l'épuisement lors des activités d'exploitation en 2019 à la zone principale d'Essakane ainsi que pour évaluer le potentiel de ressources de minerai tendre oxydé au sud-est de la zone principale d'Essakane et au prospect satellite Tassiri.

En 2019, environ 24 000 mètres de forage au diamant et en circulation inverse sont prévus pour étayer l'ÉF en cours, cibler l'élargissement des ressources et continuer d'explorer des cibles de prospection hautement prioritaires sur le bail minier et les concessions avoisinantes.

Rosebel, Suriname

Au 31 décembre 2018, la Société a déclaré des réserves prouvées et probables attribuables totales estimées à Rosebel, y compris le gisement Saramacca, qui comportent 141,5 millions de tonnes d'une teneur de 1,0 g Au/t représentant 4,6 millions d'onces. Les ressources mesurées et indiquées attribuables totales (incluant les réserves) ont augmenté à 296,4 millions de tonnes d'une teneur de 0,9 g Au/t représentant 9,1 millions d'onces, et les ressources présumées attribuables totalisaient 69,4 millions de tonnes d'une teneur de 0,9 g Au/t représentant 1,9 million d'onces (*voir le communiqué du 19 février 2019*).

Les activités de mise en valeur au projet Saramacca ont continué de progresser au cours du premier trimestre et se concentraient principalement sur la construction du chemin de halage pour permettre le transport du minerai jusqu'à l'usine de Rosebel à partir du second semestre de 2019. Les études techniques se sont aussi poursuivies au cours du trimestre, y compris les améliorations apportées à la conception des pentes de la fosse, les essais métallurgiques effectués en vue d'optimiser la récupération et l'ingénierie de l'infrastructure du site.

Les programmes de prospection régionaux et à proximité des mines visent toujours à évaluer le potentiel d'élargissement des ressources et des cibles de prospection aux alentours des exploitations existantes. Au cours du premier trimestre de 2019, la Société a effectué environ 8 800 mètres de forage au diamant pour tester l'élargissement des ressources latéralement et au gisement Saramacca, y compris l'évaluation de la minéralisation en profondeur qui pourrait appuyer un scénario d'exploitation souterraine. Du forage de condamnation en circulation inverse sur 2 300 mètres a également été réalisé à proximité de la fosse Rosebel.

Westwood, Canada

Au cours du premier trimestre de 2019, l'excavation souterraine totalisait 2 507 mètres de développement latéral et vertical. De plus, environ 19 000 mètres de forage au diamant de développement des ressources et 3 100 mètres de forage de trous de service ont été réalisés au cours du trimestre. Le programme de forage au diamant continue de se concentrer sur le forage de définition aux zones connues dans le but de convertir les ressources présumées existantes et d'améliorer la définition des ressources dans les secteurs d'extraction. Une campagne de forage au diamant considérable comportant plus de 65 000 mètres est prévue en 2019.

PROJETS DE PROSPECTION PRIMAIRE

Outre les programmes de prospection aux sites miniers et à proximité des mines décrits ci-dessus, la Société a activement mené un certain nombre de projets de prospection primaire et de programmes de forage allant du stade initial au stade avancé au premier trimestre de 2019. Les principaux résultats de cette prospection comprenaient les :

Projets en propriété exclusive

Diakha-Siribaya – Mali

Au cours du trimestre, la Société a annoncé les résultats d'une mise à jour de l'estimation des ressources minérales intégrant les résultats de forage jusqu'à la fin de 2018. Au 31 décembre 2018, le total des ressources minérales, sur une base à 100 %, comprenait des ressources indiquées de 18,0 millions de tonnes d'une teneur de 1,3 g Au/t représentant 744 000 onces et des ressources présumées de 23,2 millions de tonnes d'une teneur de 1,6 g Au/t représentant 1,2 million d'onces (*voir les communiqués du 30 janvier et du 19 février 2019*).

Au cours du premier trimestre de 2019, environ 2 100 mètres de forage en circulation inverse ont été réalisés pour définir et élargir les ressources au gisement Diakha. En 2019, un programme de forage sur un total d'environ 10 000 mètres est prévu dans le but de continuer de tester le prolongement des ressources et de tester les autres cibles de prospection prioritaires identifiées.

Projets en coentreprise

La section ci-dessous présente les grandes lignes des projets de prospection de la Société qui sont détenus en coentreprise. Les conventions sont généralement établies selon certaines conditions donnant l'option à la Société d'accroître sa participation au fil du temps, en appuyant la décision de le faire d'après les résultats de prospection au fur et à mesure qu'ils sont connus.

Nelligan – Canada (convention de participation conditionnelle avec Vanstar Mining Resources Inc.

Le projet Nelligan, situé à environ 15 kilomètres au sud du projet Monster Lake dans le secteur de Chapais-Chibougamau au Québec, est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle dans le but de former une coentreprise avec Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar »). La Société détient une participation initiale de 51 % dans la propriété et a l'option d'acquérir une participation indivise additionnelle de 29 %, pour une participation indivise totale de 80 % dans le projet (*voir le communiqué de presse de Vanstar du 27 février 2018*).

Au cours du premier trimestre de 2019, la Société a annoncé les autres résultats d'analyses à l'issue de son programme de forage au diamant de 2018 conçu pour évaluer le potentiel des ressources de la Zone Renard récemment découverte. Le programme de forage a continué à recouper de larges zones d'altération et de minéralisation associées. Les principaux résultats de cette prospection comprenaient : 42,1 mètres d'une teneur de 3,59 g Au/t, 27,8 mètres d'une teneur de 5,69 g Au/t et 40,4 mètres d'une teneur de 2,35 g Au/t (*voir le communiqué de presse en date du 10 janvier 2019*).

Un programme de forage au diamant a débuté au premier trimestre pour lequel environ 12 800 mètres ont été réalisés. Le programme est conçu pour définir et tester davantage la continuité de la minéralisation associée à la Zone Renard. Les résultats de forage, jumelés aux études géologiques, géochimiques et structurales en cours, seront intégrés pour étayer l'élaboration et le raffinement d'un modèle de gisement dans le but de réaliser une première estimation des ressources conforme à la Norme canadienne 43-101 au second semestre de 2019.

Rouyn – Canada (convention de participation conditionnelle avec Ressources Yorbeau inc.)

Au quatrième trimestre de 2018, la Société a conclu une convention d'option d'achat avec Ressources Yorbeau inc. (« Yorbeau ») pour le projet aurifère Rouyn, situé près de la ville de Rouyn-Noranda au Québec. En vertu des modalités de la convention d'achat, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans le projet en effectuant des paiements en trésorerie prévus totalisant 4 millions $ CA et en affectant un total de 9 millions $ CA à la prospection sur une période de quatre ans. À la fin de cette période, la Société doit réaliser une estimation des ressources conforme à la Norme canadienne 43-101, après quoi la Société pourra acquérir à son choix une participation de 100 % dans le projet, moyennant un paiement à Yorbeau d'une redevance sur le rendement net à la sortie de fonderie de 2 %, d'une somme égale au moindre de 15 $ CA l'once de ressources ou 30 millions $ CA.

Au cours du premier trimestre de 2019, environ 12 200 mètres de forage au diamant ont été réalisés dans le cadre d'un programme de forage de délimitation pour évaluer le potentiel de ressources de la zone du Lac Gamble. Les résultats d'analyse seront publiés une fois qu'ils seront reçus, validés et compilés.

RENVOIS (*excluant les tableaux*)

1 Le coût des ventes, excluant l'amortissement, comme indiqué à la note 29 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société, est sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel) et n'inclut pas les coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

2 Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter au rapprochement de la section des mesures de rendement hors PCGR du rapport de gestion.

3 Le taux JART désigne le nombre d'incidents occasionnant des jours d'absence, des restrictions et des transferts par 100 employés.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le mardi 7 mai 2019 à 8 h 30 (heure normale de l'Est) au cours de laquelle la direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du premier trimestre de 2019. Une webdiffusion de la téléconférence sera disponible sur le site Web d'IAMGOLD à l'adresse www.iamgold.com.

Renseignements au sujet de la téléconférence : Nº sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-4610 ou à l'international : 1 604 638-5340

L'enregistrement de l'appel sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le nº sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-6413 ou à l'international : 1 604 638-9010, mot de passe : 3040#.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Toute l'information contenue dans le présent communiqué de presse, y compris l'information relative au rendement financier ou aux résultats d'exploitation futurs de la Société et tout autre énoncé qui exprime les attentes ou les estimations de la direction quant aux

rendements futurs, à l'exception des faits historiques, constitue des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont établis selon des anticipations, des estimations et des projections à la date du présent communiqué de presse. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse se retrouvent, sans s'y limiter, dans les titres des rubriques intitulées « Sommaire du premier trimestre de 2019 », « Projets de mise en valeur », et « Prospection », et comprennent sans s'y limiter, les énoncés en ce qui concerne les prévisions de la Société à l'égard de la production, le coût des ventes, le total des coûts décaissés, les coûts de maintien tout inclus, les charges d'amortissement, le taux d'impôt effectif, les coûts en immobilisations, les perspectives des exploitations, les projets de mise en valeur et d'expansion, la prospection, les cours futurs de l'or, l'estimation des réserves et des ressources minérales, la réalisation des estimations des réserves et des ressources minérales, le moment et le volume de la production future estimée, les coûts de production, les délais d'obtention des permis, les fluctuations des monnaies, les exigences d'investissement supplémentaire, la réglementation gouvernementale des exploitations minières, les risques environnementaux, les dépenses de réhabilitation non anticipées, les litiges liés aux titres de propriétés ou de claims et les limitations de couverture d'assurance. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de donner des renseignements concernant les attentes actuelles de la direction et les plans au sujet de l'avenir. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par leur utilisation des termes, sans s'y limiter, « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « prévoir », « chercher à » « viser », « compter », « croire » ainsi que « prévisions », « perspectives », « potentiel », « indice », « cible », « stratégie » ou « projet » y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables par la direction, sont, de par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant entraîner des écarts considérables entre les résultats financiers, le rendement ou les réalisations réels d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs ne constituent pas de garanties quant aux résultats futurs. Les énoncés prospectifs ne constituent en aucun cas une garantie des résultats futurs. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans s'y limiter, les fluctuations du cours mondial de l'or, du cuivre, de l'argent ou de certaines autres marchandises (comme le diesel et l'électricité) ; les fluctuations du dollar américain et des autres monnaies, des taux d'intérêt ou des taux d'emprunt de l'or ; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés ; les niveaux de liquidités et des sources de financement ; l'accès aux marchés financiers et au financement ; les régimes fiscaux miniers ; la capacité à réussir l'intégration des actifs acquis ; l'évolution des lois, des politiques ou de l'économie des États dans lesquels la Société exerce des activités ; les difficultés opérationnelles ou techniques pouvant survenir dans le cadre des activités d'exploitation et de mise en valeur, y compris les problèmes géotechniques et la sismicité;les lois et la réglementation régissant la protection de l'environnement ; les relations de travail ; la disponibilité et les coûts supérieurs associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre ; les négociations de nouvelles conventions collectives raisonnables pourraient ne pas être fructueuses, auquel cas une grève ou un arrêt de travail pourrait être déclenché, ce qui aurait une incidence néfaste considérable sur le résultat net et la situation financière de la Société ; la nature spéculative de la prospection et de la mise en valeur, notamment les risques d'épuisement graduel des réserves ou la diminution de leur teneur ; l'évolution défavorable des cotes de crédit de la Société ; les contestations relatives aux titres de propriété, surtout dans le cas des propriétés non mises en valeur ; la capacité de livrer de l'or conformément aux accords de paiements anticipés sur la vente à terme d'or; le droit des parties de mettre fin aux accords de paiements anticipés sur la vente à terme d'or dans certains cas ; l'incapacité d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre d'un accord de paiement anticipé sur la vente à terme d'or, comme l'opération à fourchette de taux conclue relativement à l'or vendu à terme en janvier 2019 ; et les risques associés à la prospection, à la mise en valeur et à l'activité minière. Les risques et incertitudes inhérents à tous les projets d'IAMGOLD incluent l'inexactitude des estimations des réserves et des ressources, la récupération métallurgique, les coûts en capital, les coûts d'exploitation de ces projets et le prix futur de l'or. Les projets de mise en valeur n'ont aucun historique à partir duquel il est possible d'établir une estimation des flux de trésorerie futurs. Les coûts en immobilisations et le temps requis pour mettre en valeur de nouvelles mines ou autres projets sont considérables, et des changements dans les coûts ou l'échéancier de construction peuvent avoir une incidence sur la rentabilité du projet. Les coûts réels et le rendement économique pourraient différer considérablement des estimations d'IAMGOLD ou IAMGOLD pourrait ne pas obtenir les approbations gouvernementales nécessaires à la poursuite de la mise en valeur, du développement ou de l'exploitation d'un projet.

Pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est confrontée, et qui peuvent faire en sorte que les résultats financiers, la performance opérationnelle ou les réalisations réelles d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, de la performance opérationnelle ou des réalisations futures, exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs diffèrent de façon importante, se reporter à la plus récente notice annuelle de la Société déposée auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes sur le site www.sedar.com, et aussi dans le formulaire 40-F (Form 40-F) déposé auprès de la « United States Securities and Exchange Commission » sur le site www.sec.gov/edgar.shtml. Les risques décrits dans la notice annuelle (déposée et consultable sur les sites www.sedar.com et www.sec.gov/edgar.shtml et également disponible sur demande auprès de la Société) sont inclus par référence au présent communiqué de presse.

La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Personnes qualifiées

Les renseignements techniques concernant les activités de prospection contenues dans le présent communiqué sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration, pour IAMGOLD, et sont revus et vérifiés par ce dernier. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition relutive et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov . http://www.iamgold.com

The English version of this news release is available at http://www.iamgold.com/.